

Mercredi 26 février 2025

Communiqué de l'évêque de Limoges et du directeur de l'Enseignement Catholique concernant le Père Lamasse, prêtre du Sacré-Coeur de Bétharram.

Les récentes révélations concernant des abus commis par des membres de la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Bétharram, notamment les accusations à l'encontre du Père Henri Lamasse, suscitent une profonde tristesse et une vive émotion.

Le Diocèse de Limoges et l'Enseignement Catholique souhaitent exprimer leur soutien aux victimes et rappeler leur engagement dans la lutte contre toute forme d'abus. Le Père Henri Lamasse, aujourd'hui âgé de 94 ans, est mis en cause pour des faits d'agressions sexuelles qui auraient été commis dans les années 1950, alors qu'il était surveillant au collège-lycée Notre-Dame de Bétharram. Il a exercé dans le diocèse de Limoges* de 1980 à 1983 au sein de la paroisse de Saint-Léonard de Noblat, de 1983 à 1988 en tant qu'animateur en pastorale à Ozanam, Saint-Jean et Jeanne d'Arc, de 1999 à 2010 en tant que membre de l'équipe d'aumônerie du CHU de Limoges et prêtre auxiliaire de la paroisse Saint-Benoît. À son arrivée dans notre diocèse, nous n'avions pas connaissance des faits reprochés.

Nous mesurons l'émotion et l'incompréhension que cela suscite, notamment au sein des établissements scolaires où ce prêtre a exercé. À ce jour, nous n'avons pas connaissance de faits commis sur notre territoire et nous réaffirmons notre soutien aux personnes victimes et notre engagement total dans la lutte contre les abus. Des dispositifs sont mis en place pour l'écoute et l'accompagnement d'éventuelles victimes :

- Une cellule d'écoute diocésaine pour les victimes d'abus, accessible au **07 66 33 87 47** ou par mail **accueil.ecoute@diocese-limoges.fr**
- La transmission au parquet des signalements d'infractions sexuelles à la suite de dénonciations reçues.
- Une politique stricte de vigilance et de prévention mise en œuvre dans nos communautés et établissements.

L'Enseignement Catholique, dans ce même souci de prévention, déploie le programme «3PF» (Programme de Protection des Publics Fragiles) qui propose aux communautés éducatives des outils pour :

- Comprendre : mieux appréhender les enjeux de la maltraitance.
- Prévenir : mettre en place des mesures de protection adaptées.
- Agir : réagir face à une situation en établissement.

Afin de protéger les personnes fragiles, l'Enseignement Catholique reste en relation étroite et constante avec les services de l'État à chaque fois qu'il est nécessaire : Éducation Nationale, Rectorat, forces de sécurité intérieur, justice, etc ...

L'Église de Limoges et l'Enseignement Catholique restent pleinement engagés pour construire un environnement sûr et restent à votre disposition pour toutes précisions éventuelles.

***Avenant-mars 2025 : À la suite d'un travail de recherche mené au sein des archives diocésaines, il apparaît que le père Henri Lamasse a également exercé la fonction d'aumônier d'Ozanam entre 1966 et 1971.**